



Votre Futur Métier : Psychologue conseil

Quel est votre profil académique ?

Je suis diplômée d'un master en sciences psychologiques à finalité spécialisée en **neuropsychologie clinique**, obtenu en FPSE à l'UMONS en 2019. Durant mon cursus, je me suis intéressée à l'Etat de Stress Post Traumatique à travers mon mémoire. J'ai également réalisé plusieurs stages qui m'ont permis d'acquérir une expérience variée et surtout complémentaire (maison de repos, psychiatrie sécurisée, centre d'audiophonologie et école spécialisée).

Où travaillez-vous actuellement ?

Au sein d'une **mutualité belge** et plus exactement au sein du service médical.

Quel y est votre métier actuel ?

Je travaille en tant que **psychologue conseil**, en collaboration avec le médecin-conseil, pour accompagner les assurés en incapacité de travail.

Quelles en sont les missions principales ?

Je participe à l'évaluation psychosociale des affiliés en incapacité de travail en prenant en compte la réglementation en lien avec les arrêtés royaux relatifs à l'incapacité de travail.

Quels sont les avantages de ce métier ?

Tout d'abord, la richesse relationnelle des consultations psy qui permettent l'accompagnement de l'humain dans son évolution. Mais aussi, la complémentarité du travail pluridisciplinaire (médecins-conseils, kiné-conseils, infir-conseil et coordinateurs de retour au travail). Ensuite, les nombreuses comorbidités impliquent de se former continuellement, ce qui est très enrichissant. Enfin, l'horaire de 35 h/sem ainsi que les avantages extralégaux permettent un bon équilibre vie privée/vie professionnelle.

Quels sont les inconvénients de ce métier ?

La fonction implique une charge mentale non négligeable. Certaines situations peuvent être émotionnellement prenantes, car nous sommes confrontés à des personnes en souffrance ou en grande difficulté. De plus, il faut jongler avec des contraintes administratives parfois strictes, tout en gardant une posture empathique et professionnelle.

Décrivez votre journée professionnelle « type » ?

Une journée type comprend :

- L'analyse de dossiers médicaux et psychosociaux d'assurés en incapacité.
- Des entretiens avec les assurés pour évaluer leur situation et envisager leur réintégration professionnelle.
- Des échanges réguliers avec le médecin-conseil, les coordinateurs de retour au travail et d'autres professionnels qui gravitent autour de l'affilié (médecin traitant, psychiatre, kiné, etc.).
- De la rédaction de rapports, ainsi que des tâches administratives liées au suivi des dossiers.

Quelle est la part de responsabilité de ce métier ?

Nos évaluations peuvent influencer les décisions liées aux indemnités ou à la réinsertion professionnelle, il est donc crucial d'être rigoureux, éthique et bienveillant à la fois. Sur base de nos évaluations, il faut également être capable d'assurer la défense du dossier auprès des médecins inspecteurs de l'INAMI (Institut national d'assurance maladie invalidité).

Quelles sont les compétences nécessaires à ce métier ?

Empathie, écoute active et assertivité. Être à l'aise dans la communication tant écrite qu'orale. Bonne connaissance de la législation du travail. Compétences en



évaluation psychologique, y compris par le biais de tests. Sens de l'organisation et de la discrétion. Aisance avec les outils informatiques. Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire. Comprendre et connaître le fonctionnement d'autres institutions (Forem, CFISPA, service social, AVIQ....)

Quels sont vos conseils de type « Insertion professionnelle » pour les (futurs) jeunes diplômés de l'UMONS ?

Pour une première expérience professionnelle, n'hésitez pas à valoriser vos stages, même s'ils vous semblent éloignés du poste visé : chaque expérience vous construit. Soyez curieux ... plusieurs secteurs offrent de nombreuses opportunités parfois peu connues. Enfin, investissez-vous dans les soft skills autant que dans les connaissances théoriques.